

Mardi 26 juin 2018

Les 29 et 30 septembre, Foire Saint-Michel 2018 : retour du déballage des particuliers et de deux jours de foire



En 2016 et 2017, la ville de Brest avait maintenu la foire Saint-Michel sur un périmètre resserré conditionné par les nouvelles mesures de sécurité. La célèbre fête animant le centre-ville de Brest revient cette année sur 2 jours de foire, avec de fortes mesures de sécurité, désormais bien ancrées dans les animations brestoises.

La foire Saint-Michel se déroulera les 29 et 30 septembre 2018 et sera précédée par la braderie des commerçants dès le mercredi 26 septembre. Le programme complet sera révélé début septembre. D'ores et déjà, les particuliers peuvent préparer leurs objets à vendre.

Consensus entre la ville de Brest et les services de l'Etat

Les services de la Ville et de l'Etat, conscients de l'importance de l'évènement aux yeux des Brestois.es, ont décidé ensemble d'une foire sur 2 jours et du retour du déballage des particuliers pour l'évènement. Les éléments prioritaires de sécurité désormais attachés à ce type de rassemblement seront bien sûr pris en compte, voire renforcés sur certains secteurs.

La braderie des commerçants

Participant à l'animation et à l'attractivité du centre-ville, la braderie des commerçants débutera dès le mercredi 26 septembre. En partenariat avec les Vitrites de Brest, les commerçants débelleront leurs étalages au droit de leurs vitrines, dans les conditions habituelles de sécurité (3 mètres à proximité du tramway et 1,40 mètre partout ailleurs). Cette année, ils pourront également débeller le dimanche.

Un weekend d'animations en perspective : village de la foire, une fête foraine, une foire commerciale, un nouvel espace pour le vide grenier des particuliers

Retour du déballage des particuliers dans un lieu privilégié : le cours Dajot et le jardin Juin

Cette année, les particuliers pourront déballer sur le jardin Juin et le cours Dajot. L'accès sera surveillé et facilité par un système de dépose-minute sur la rue de Denver, avant que les véhicules aillent stationner à l'extérieur de l'espace.

Le déballage des enfants autorisé place de la Liberté, de nouveau sur 2 jours

Le déballage des enfants place de la Liberté sera autorisé et accompagné par les services de la ville. Les conditions de rotation de véhicules seront précisées dans les flyers d'information au public. Les enfants devront être impérativement accompagnés d'un adulte référent. Cet espace sera rendu accessible par des accès dédiés et filtrés.

Il sera accompagné d'un pôle de restauration ambulante.

Le village de la Foire Saint-Michel au jardin Kennedy

Le samedi 29 et le dimanche 30 septembre, les associations seront présentes dans le jardin Kennedy dans un esprit Village de la foire.

La grande fête foraine : 50 manèges autour du jardin Kennedy

La grande fête foraine entourera le jardin Kennedy et l'avenue Amiral Réveillère. De nombreux manèges sont déjà attendus.

Nouveauté : Une foire commerciale rue de Lyon les 29 et 30 septembre

Le marché du dimanche sur la rue de Lyon est remplacé cette année par une foire commerciale de 2 jours, tout le long de la rue de Lyon, depuis les halles Saint-Louis jusqu'au jardin Kennedy, en passant par l'avenue Reveillère, où elle rejoindra la fête foraine.

Et les brocanteurs ?

Le square Sangnier, désormais parking à barrières, ne pourra plus accueillir les brocanteurs, tout comme la rue Pasteur, rendue à la circulation. Les brocanteurs pourront se replier vers le cours Dajot et le jardin Juin pourvus de 29 000 m² d'espace dédié au vide grenier.

Autres nouveautés : des rues fermées à la circulation

Afin d'assurer la sécurité, certaines rues seront totalement fermées à la circulation : l'Avenue Clemenceau sera piétonne du Multiplexe au Quartz. La rue du Château, entre le Quartz et la rue Jean Macé sera également neutralisée.

Plus d'informations début septembre